

PENSÉE DU MOIS :

*« Bien pauvre est celui qui ne possède pas le
sourire. »*

**Séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Jeanne D'Arc
Tenue lundi le 7 novembre 2011 à 20.00 hres**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance du conseil;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès verbal;
4. Mise à jour de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil;
5. Correspondance;
6. Lecture des revenus et dépenses du mois;
7. Approbation des comptes;
8. Autorisation de paiement facture BPR;
9. États financiers comparatifs au 30-09-2011;
10. Rapport financier du maire;
11. Adoption du règlement 256 établissant un code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux;
12. Modifications au budget 2011;
13. Nomination d'un maire suppléant;
14. Nomination d'une personne désignée pour les mésententes concernant les clôtures mitoyennes et fossés mitoyens;
15. Remerciement du préposé aux travaux publics;
16. Responsable du garage municipal;
17. Rémunération des élus municipaux pour l'année 2012;
18. Rémunération de la directrice générale pour l'année 2012;
19. Conciergerie pour l'année 2012;
20. Entente avec la commission scolaire concernant le déneigement de la cour d'école et la location des locaux à la municipalité;
21. Contrat cueillette des ordures ménagères et récupération pour 2012;
22. Contrat de service pour transport et traitement des eaux usées de la salle communautaire pour 2012;
23. Résolution pour acceptation soumission de produits pétroliers;

24. Varia :

A

B)

C)

25. Période de questions;

26. Levée de la séance du conseil.

Louise Boivin, Dir. Générale

Site internet : <http://municipalite.sainte-jeanne-darc.qc.ca>

